

Chapitre 3 : l'annuaire de crise

Les établissements sensibles

Nom	Adresse	Type	Niveau gestion	téléphone (bureau)

Les personnes vulnérables

[illegible]

Qualité	Nom Prénom	téléphone (bureau)	e-mail
Préfet			
Sous-préfet			
Président du conseil général			
Président EPCI			

[illegible][illegible]

Nom	Prénom	Commune	Téléphone

Les opérateurs

Nom	Nom Responsable	Prénom Responsable	téléphone astreinte

L'annuaire des services

En cours de réactualisation par le SYMSAGEL

Chapitre 4 : les moyens recensés

Les moyens de communication et d'alerte à la population

Les objectifs sont :

- D'informer la population de la survenue ou de l'imminence d'un événement de sécurité civile,
- D'informer la population du comportement qu'elle doit adopter.

Cette communication peut se faire en trois temps :

- **Avant la crise** : partage de l'état de vigilance (vigicrue, météoFrance) et des consignes de sécurité ;
- **Pendant la crise** : nature de la crise, consigne de sécurité, les moyens de se tenir informé de l'évolution de la situation et consignes en cas d'évacuation (préciser les lieux de rassemblement et conseiller aux personnes concernées de se doter d'un minimum d'affaires personnelles dont les papiers d'identité) ;
- **Après la crise** : partage des consignes de retour à la normale (autorisation de retour au logement en cas d'évacuation, les bons gestes à adopter si le logement a été inondé, autorisation ou non de boire l'eau du robinet ..)

Les différents supports d'information pour l'évolution de la crise :

- SMS/ email de la préfecture
- Dispositifs de surveillance/prévision Vigicrue/Météo France/ APIC
- Témoins
- Communes avoisinantes

Support d'information pour les bons comportements à adopter :

- Le DICRIM
- <https://www.gouvernement.fr/risques>

Qui alerter ?

Le maire prend la décision de diffuser l'alerte après l'évaluation de la situation. L'alerte peut concerner, selon le risque :

- toute la population : tempête, canicule, nuage toxique,...
- une partie de la population : inondation, incendie, explosion,...

Moyens d'alerte	Lieux	Observations	Responsable
Porte à porte			

Appel téléphonique			
Cloche de l'Eglise			

Les moyens humains

o Les professions médicales

Compétence	Nom	Prénom	Adresse	téléphone (bureau)

o Les associations

Nom responsable	Titre et association	adresse	Téléphone

o Les agriculteurs

Compétence	Nom	Prénom	Adresse	téléphone (bureau)

Les moyens matériels

type de matériel	Capacité	Quantité	Localisation (adresse)	Nom Responsable	Adresse	téléphone (bureau)

Les moyens de transport

type de transport	Capacité	Quantité	Délai de mise à disposition (h)	Qualification nécessaire	Localisation (adresse)	Responsable

Les moyens d'hébergement

Nom site	Adresse	Type de site	Propriétaire et numéro de téléphone	Capacité (nbre personnes)	Equipements

Les moyens d'approvisionnement alimentaire

Nom	Responsable	Adresse	Téléphone